Image not found or type unknown

Interets acquis lors d'une créance

Par **tykaramel**, le **16/03/2018** à **11:38**

Bonjour,
J'ai réglé ma dette totalement et suite à la demande de la situation de mon compte, apparaît :

dans la colonne débit:
principal créance: 2081.02€
intérêts acquis: 252.13€
frais d'exécution ttc: 1090.82€
émolument proportionnel sur solde: 26.96€

dans la colonne crédit: 3450.93€

Peut on se faire rembourser des intérêts acquis? et si oui, à qui s'adresse t on?

Merci de bien vouloir me renseigner.

Par **morobar**, le **16/03/2018** à **15:41**

Bonjour,
Et puis quoi encore ?
Vous devez ces intérêts, puisque vous êtes reconnu le débiteur mais vous pouvez demander à les limiter aux 5 premières années.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés